

Direction départementale
des Finances publiques de l'Ain

le directeur départemental des Finances publiques

11 boulevard Maréchal Leclerc
40423
01012 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Téléphone : :04 74 45 68 00
courriel :
ddfip01.franceservices@dgfip.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCi

Bourg-en-Bresse, le 8 octobre 2020

Madame, Monsieur les Maires et Présidents d'EPCi,

Le président de la République a décidé, le 25 avril 2019, la mise en place du réseau France Services, qui a pour objectif de faciliter l'accès aux services publics à l'ensemble de nos concitoyens, sur tout le territoire.

La charte nationale d'engagement France Services positionne la direction générale des finances publiques (DGFIP) comme l'un des acteurs majeurs de ce réseau. En effet, la DGFIP est l'un des neuf partenaires dont la participation au dispositif est indispensable pour l'obtention de la labellisation des établissements France Services (ESF).

En lien étroit avec les services préfectoraux, la direction départementale des finances publiques (DDFiP) de l'Ain s'inscrit pleinement dans cette démarche nationale. Ainsi 13 points d'accueil, dans lesquels les usagers pourront rencontrer un agent des agents des finances publiques, à l'occasion d'un **accueil personnalisé sur rendez-vous**, seront ouverts à partir du 14 octobre 2020.

Vous trouverez la liste de ces points en annexe, avec les jours et horaires où les rendez-vous avec un agent des finances publiques seront organisés.

Afin de proposer une offre de services la plus large possible, la DDFiP interviendra donc dans les EFS, mais également au sein de maisons de services au public (MSAP) et dans des mairies volontaires.

La mise en place de ces 13 accueils de proximité constitue la première tranche d'un ensemble. Dès 2021 d'autres points d'accueil seront progressivement ouverts, jusqu'en 2022 pour proposer à terme une trentaine de points couvrant l'ensemble des bassins de vie de notre département et permettant ainsi une offre de services au plus proche des usagers.

Toute demande de renseignement ou question à ce sujet peut être posée à l'adresse suivante :
ddfip01.franceservices@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur les Maires et Présidents d'EPCi, l'expression de ma considération distinguée.

L'administrateur général des finances publiques,


William Fréville